VACCINATION : DE LA PRESCRIPTION À L'ADMINISTRATION



FINANCEMENTS
- DPC
- FIF-PL
- Individuel

PUBLIC & PRÉ-REQUIS
Infirmier(e)s Diplômé d'Etat

MODALITÉ
Présentiel

DURÉE
14h

Êtes-vous à jour sur vos nouvelles compétences en matière de vaccination ? Le nouveau référentiel de compétences infirmières renforce votre autonomie en prévention, tandis que le cadre réglementaire de 2026 précise et élargit vos compétences de prescription vaccinale. Évaluation de l'éligibilité, prescription, administration, recommandations vaccinales, information du patient et traçabilité : actualisez vos pratiques pour exercer pleinement ces compétences et sécuriser chaque étape du parcours vaccinal, en cohérence avec les nouvelles missions infirmières valorisées par l'avenant 11.

Les objectifs

-Améliorer vos connaissances pour prescrire et délivrer les vaccins inscrits dans la liste des vaccinations autorisées, en intégrant les évolutions réglementaires de 2026, les recommandations vaccinales actualisées et les nouvelles prérogatives infirmières.

-Renforcer vos compétences pour administrer les vaccins inscrits dans la liste des vaccinations concernées, en assurant l'évaluation préalable du patient, le respect des recommandations, la sécurité de l'acte et la traçabilité vaccinale.
-Maîtriser les requis et/ou prérequis nécessaires à la prescription et à l'administration des vaccinations, notamment les conditions réglementaires d'exercice, les indications, les contre-indications et les modalités de surveillance.

Les + du programme

- Formation pratique avec utilisation des recommandations des bonnes pratiques et les dernières évolutions réglementaires
- Connaissance des schémas particuliers de vaccination, précautions à prendre avant la vaccination.
- Vous recevrez l'attestation réglementaire à la fin de cette formation pour débuter votre activité de prescripteur.

Les points clés du programme

-Revoir les rappels généraux sur les vaccinations : principes de l'immunisation, calendrier vaccinal actualisé et évolutions des compétences infirmières.
-Les recommandations liées à chaque vaccination : indications, schémas vaccinaux, rappels et recommandations en vigueur.
-Connaissance des contre-indications et des effets indésirables : identification, surveillance et procédure de notification au système national de pharmacovigilance.
-Mise en œuvre du protocole de vaccination par l'infirmier(e) : nouvelles prérogatives de prescription, cadre réglementaire, responsabilités et sécurisation des pratiques.
-Identification des personnes éligibles à la vaccination : populations cibles, critères d'âge et recommandations spécifiques.
-Validation des critères d'éligibilité à la vaccination et contre-indications médicales : évaluation préalable, interrogatoire et vérification des antécédents.
-Repérage des situations nécessitant une orientation médicale : situations complexes, précautions particulières et limites des compétences infirmières.
-Étapes de la vaccination : prescription, préparation, administration, surveillance et conduite à tenir en cas de réaction indésirable.
-Vaccination de populations particulières : personnes tatouées, diabétiques, sous chimiothérapie : précautions, recommandations adaptées et coordination médicale.
-Traçabilité de l'acte vaccinal : carnet de vaccination, logiciel métier, dossier médical partagé et messagerie sécurisée de santé.
-Déclaration d'un effet indésirable : identification, signalement et utilisation des dispositifs nationaux de pharmacovigilance.

Le formateur

Professionnel de santé expert dans la vaccination

Méthodes pédagogiques

Pour cette formation, nous vous proposons :
- D’identifier vos besoins de formation.
- D’approfondir vos connaissances et de vous accompagner pour acquérir et développer des compétences à travers des activité en groupe et en individuel.
- D’analyser vos pratiques professionnelles à travers des études de cas cliniques et de cas concrets issus de situations vécues.
- D’échanger avec le formateur.
- D’élaborer des axes et des actions d'améliorations en groupe.
- De réfléchir sur vos difficultés rencontrées afin d’optimiser vos pratiques.

Méthode d'évaluation

Pré/post test : cette méthode d’évaluation et de mesure des acquis théoriques sera employée avant et après votre formation. La correction s’effectuera en fin de formation avec le formateur. Cela vous permettra, par comparaison, de mesurer l'évolution de vos connaissances.
Bilan de fin de formation : Grâce à l'analyse de vos retours synthétisés par le Pôle Formation Santé, nous pourrons évaluer votre niveau de satisfaction et effectuer les modifications nécessaires pour améliorer la formation.

Contacts

Pôle Formation Santé
Siège social - Site GREENOPOLIS - 16 rue Berjon - 69009 LYON
Espace Coural - 13 rue de Nazareth 34090 MONTPELLIER
Site de Bordeaux - 33320 EYSINES
Tél. : 04 37 46 18 68
E-mail : inscriptions@poleformation-sante.fr
www.poleformation-sante.fr